

81A00

REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL du 28 MAI 2021

RAPPORT DU PRESIDENT

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
DIRECTION FINANCES
Service Exécution Budgétaire

Rapport examiné par la 8^{ème} commission :
Finances, patrimoine, ressources humaines et affaires générales

<p><u>OBJET :</u> Compte administratif et compte de gestion 2020 - Approbation - Affectation des résultats de l'exercice 2020.</p>
--

<i>Pièces jointes ou annexes :</i>	document budgétaire.
------------------------------------	----------------------

Mes chers collègues,

J'ai l'honneur de vous soumettre le compte administratif de l'exercice 2020 qui est conforme au compte de gestion présenté par le payeur départemental.

Les niveaux d'exécution du budget sont très élevés tant en dépense (97,3 %) qu'en recette (102,2 %).

L'année 2020 aura été marquée par la crise COVID. L'impact que cette crise a fait peser sur les dépenses du Département est valorisé à 5,085 M€ (4,858 M€ en fonctionnement et 0,227 M€ en investissement). Les principaux postes de dépenses auront été le soutien aux SAAD et aux établissements sociaux et médico-sociaux pour 2,676 M€ (dont les primes versées aux agents/employés), le soutien au tissu associatif dans le domaine de la culture, du sport et du tourisme pour 0,972 M€ et les dépenses de logistique intégrant les achats de masques de protection ou les acquisitions d'équipements pour favoriser le télétravail pour un total de 1,364 M€.

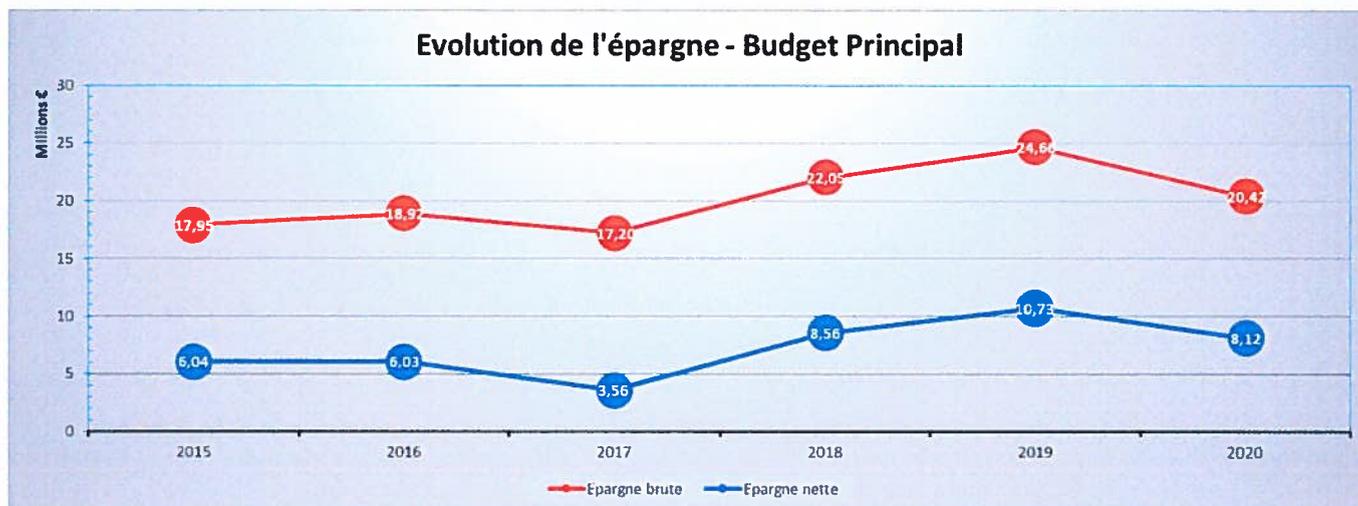
Thème	Libellé du compte ou de l'opération	Total
Social	<i>Dotation exceptionnelle (heures) aux SAAD</i>	1 447 518,95
	<i>Dotation exceptionnelle (heures) aux Ets PH</i>	290 361,03
	<i>Dotation exceptionnelle Aide ménagère</i>	31 348,37
	<i>Primes COVID - Accueil familial</i>	27 600,00
	<i>Primes COVID aux personnels SAAD, Ets Enfance, Ets PA, Ets PH (publics)</i>	302 115,21
	<i>Primes COVID aux personnels SAAD, Ets Enfance, Ets PA, Ets PH (privés)</i>	430 211,40
	<i>Primes Assistants Familiaux</i>	142 230,00
	<i>Transports de personnes extérieures à la collectivité</i>	4 220,95
	Total Social	2 675 605,91
Logistique (dont masques)		1 242 062,50
Culture Tourisme Sport (subventions)		972 392,95
Informatique (dont matériel dans le cadre du télétravail)		121 565,10
Véhicules achetés pour le SDIS		40 415,92
Laboratoire Départ.-GIP Public Labo (organisation logistique ; ingénierie analytique)		29 963,40
Logement Habitat (subventions)		2 902,87
Total général		5 084 908,65

Sous l'effet de la crise sanitaire et des mesures adoptées par le Département, les dépenses réelles de fonctionnement ont progressé de +4,02 %. Cette progression exceptionnelle se répartit essentiellement entre les mesures de soutiens adoptées au titre de la crise sanitaire (pour 2,11 %) et la forte augmentation des allocations RSA (pour 0,82%). Sans ces postes de dépenses, la progression n'aurait été que de 1,09 %.

Après plusieurs exercices marqués par un désendettement, la collectivité a stabilisé en 2020 son encours de dette. Le remboursement en capital s'est élevé à 12,296 M€ (hors refinancement de la dette et CLTR) pour un recours à l'emprunt de 12,300 M€. L'encours de dette du Département, tous budgets confondus, s'établit ainsi au 31/12/2020 à 122,881 M€ à comparer aux 122,878 M€ au 31/12/2019.

En 2020, l'épargne brute du Département tous budgets confondus s'élève à 20,88 M€. Au titre du budget principal, elle s'établit à 20,42 M€. L'épargne brute qui exprime la capacité de la collectivité à rembourser sa dette et à autofinancer ses investissements est en recul après 2

années successives de progression durant lesquelles elle aura atteint 22,45 M€ en 2018 puis 25,44 M€ en 2019 tous budgets confondus (22,05 M€ et 24,66 M€ pour le budget principal).



Les dépenses d'actions sociales¹ progressent de 4,12% en 2020 pour s'établir à 155,72 M€ contre 149,56 M€ en 2019. Elles représentent 53,03% des dépenses réelles totales de la collectivité (64,61 % des dépenses réelles de fonctionnement et 1,21 % des dépenses réelles d'investissement). Elles sont composées notamment des 3 AIS² (APA, PCH, RSA) pour 67,713 M€ qui progressent respectivement de +2,54 %, +11,88 % et +8,21 % ainsi que de dépenses d'hébergement pour un montant de 49,229 M€ (contre 47,417 M€ en 2019).

Les dépenses de masse salariale s'élèvent en 2020 à 68,907 M€ (contre 66,591 M€ en 2019). Cette évolution de +2,316 M€ est affectée à la rémunération des Assistants Familiaux pour +0,893 M€ et à la rémunération de l'ensemble des autres agents pour +1,423 M€.

Les dépenses réelles d'investissement³ s'établissent en 2020 à 53,63 M€ contre 59,87 M€ en 2019. Cette situation intègre la reprise du déficit d'investissement 2019 pour 13,53 M€ alors qu'il s'élevait à 18,32 en 2018. Hors reprise du déficit, et hors dépenses liées à la dette, les crédits d'investissement dédiés à l'équipement sont quasi stables pour se situer à 27,80 M€ contre 27,62 M€ en 2019.

¹ Total Fonction 5

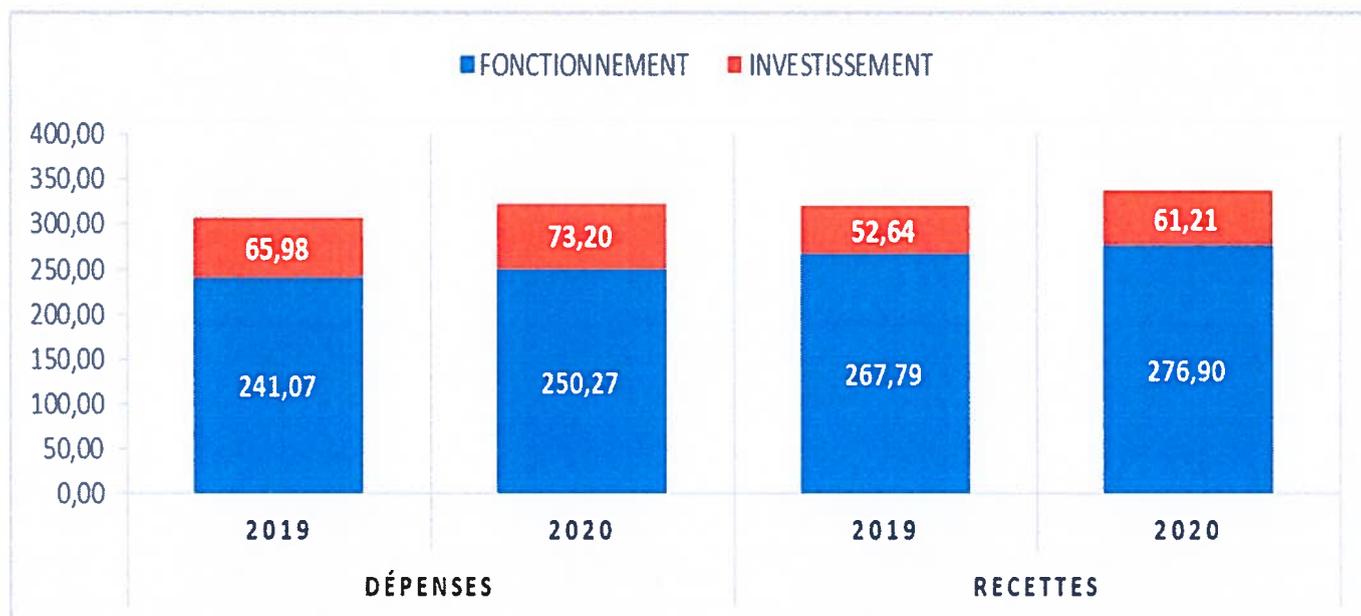
² AIS : Allocations Individuelles de Solidarité

³ Hors CLTR et refinancement dette

Le compte administratif se présente, par section, comme suit :

a) Tous budgets confondus - Opérations réelles et d'ordre

En €	Dépenses			Recettes			Résultat	
	2019	2020	Evol	2019	2020	Evol	2019	2020
FONCTIONNEMENT	241 071 286,78	250 270 336,63	3,82%	267 785 725,92	276 900 171,06	3,40%	26 714 439,14	26 629 834,43
INVESTISSEMENT	65 980 406,47	73 202 467,60	10,95%	52 643 574,71	61 207 823,00	16,27%	-13 336 831,76	-11 994 644,60
Total :	307 051 693,25	323 472 804,23	5,35%	320 429 300,63	338 107 994,06	5,52%	13 377 607,38	14 635 189,83



Le résultat cumulé constaté au 31/12/2019, soit 13 377 607,38 € a enregistré une variation de +1 257 582,45 € pour s'établir à 14 635 189,83 € au 31/12/2020. Ce résultat est identique à celui constaté dans le compte de gestion établi par le payeur départemental.

Il est à noter que le Budget Principal a repris au 01/01/2020, les résultats de clôture du Budget annexe «Bâtiment Industriel de Castéra-Verduzan » dissout au 31/12/2019 ainsi qu'il suit :

- * Excédent de fonctionnement (compte 002) : 77 358,00 €
- * Excédent d'investissement (compte 001) : 124 615,25 €

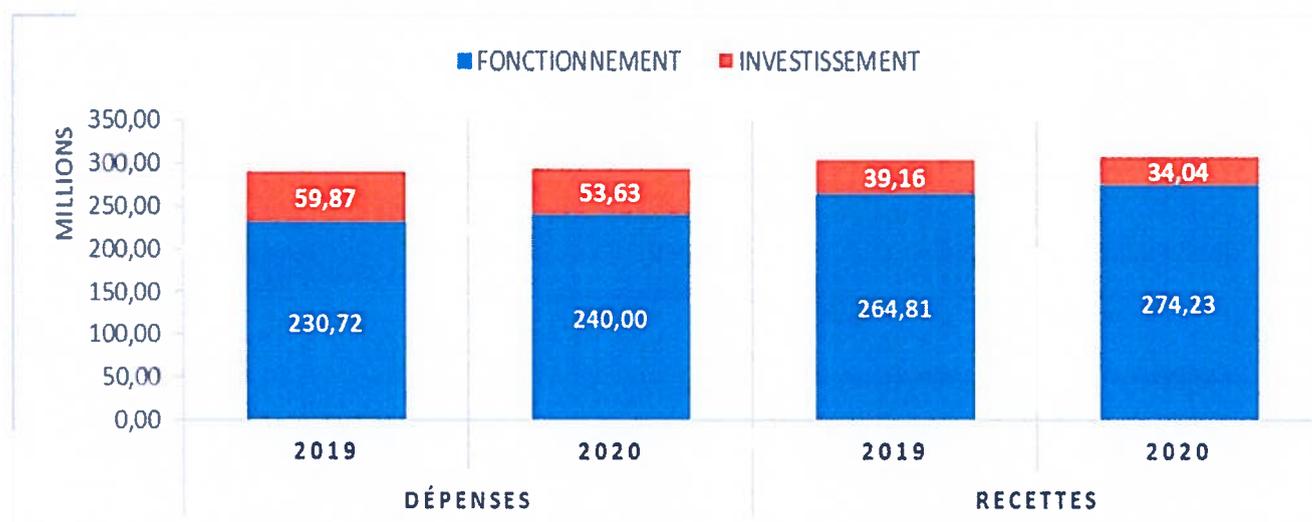
Par budgets, les résultats se présentent ainsi qu'il suit :

Budgets	en €		Dépenses 2020	Recettes 2020	Résultat exercice antérieur		Résultat de l'exercice 2020	Résultat ou solde final au 31/12/2020	
						dont Reprise résultat exercice antérieur (hors couverture du déficit			dont affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnt au déficit
01	BUDGET PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT	245 452 755,93	271 408 967,80	12 459 227,82		13 419 626,05	25 956 211,87	
		FONCTIONNEMENT (*)			77 358,00				
		INVESTISSEMENT	71 242 246,15	59 727 931,07	-12 979 187,68	12 854 572,43	-11 514 315,08	-11 514 315,08	
		INVESTISSEMENT (*)			124 615,25				
			316 695 002,08	331 136 898,87	-317 986,61	12 854 572,43	1 905 310,97	14 441 896,79	
47	SATESE	FONCTIONNEMENT	681 203,89	660 572,19	-22 079,78		1 448,08	-20 631,70	
		INVESTISSEMENT	14 496,29	35 127,99	22 079,78	0,00	-1 448,08	20 631,70	
			695 700,18	695 700,18	0,00	0,00	0,00	0,00	
49	ESPACES NATURELS SENSIBLES	FONCTIONNEMENT	1 169 812,10	1 954 305,29	744 627,60		39 865,59	784 493,19	
		INVESTISSEMENT	1 400 855,78	714 047,78	-346 897,86	346 897,86	-686 808,00	-686 808,00	
			2 570 667,88	2 668 353,07	397 729,74	346 897,86	-646 942,41	97 685,19	
51	POLE THERMAL	FONCTIONNEMENT	1 018 512,48	802 011,71	-174 796,31		-41 704,46	-216 500,77	
		INVESTISSEMENT	78 643,84	295 144,61	174 796,31	0,00	41 704,46	216 500,77	
			1 097 156,32	1 097 156,32	0,00	0,00	0,00	0,00	
54	LABO VETERINAIRE EAUX ET SOLS	FONCTIONNEMENT	1 874 520,23	1 850 176,11	0,00		-24 344,12	-24 344,12	
		INVESTISSEMENT	373 743,39	398 087,51	-294 753,52	294 753,52	24 344,12	24 344,12	
			2 248 263,62	2 248 263,62	-294 753,52	294 753,52	0,00	0,00	
57	AUTODROME NOGARO	FONCTIONNEMENT	73 532,00	224 137,96	96 393,96		54 212,00	150 605,96	
		INVESTISSEMENT	92 482,15	37 484,04	-37 484,04	37 484,04	-54 998,11	-54 998,11	
			166 014,15	261 622,00	58 909,92	37 484,04	-786,11	95 607,85	
TOTAL			323 472 804,23	338 107 994,06	-156 100,47	13 533 707,85	1 257 582,45	14 635 189,83	
					13 377 607,38				

(*) reprise du résultat de clôture du budget annexe "Bâtiment Industriel de Castéra Verduzan"

b) Tous budgets confondus - Opérations réelles - Hors amplitude du Crédit Long Terme Renouvelable (CLTR) pour 1 804 052 €⁴ et hors refinancement dette pour 15 000 000 €⁵

En €	Dépenses			Recettes			Résultat	
	2019	2020	Evol	2019	2020	Evol	2019	2020
FONCTIONNEMENT	230 720 492,83	240 003 464,90	4,02%	264 807 911,93	274 230 207,02	3,56%	34 087 419,10	34 226 742,12
INVESTISSEMENT	59 869 974,25	53 631 575,67	-10,42%	39 160 162,53	34 040 023,38	-13,07%	-20 709 811,72	-19 591 552,29
Total :	290 590 467,08	293 635 040,57	1,05%	303 968 074,46	308 270 230,40	1,42%	13 377 607,38	14 635 189,83



Par budgets, les prévisions et les réalisations ainsi que les résultats se présentent ainsi qu'il suit (mouvements réels):

FONCTIONNEMENT

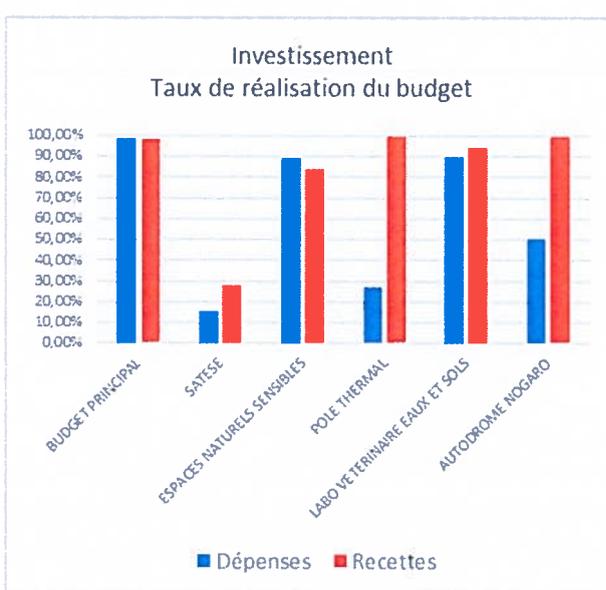
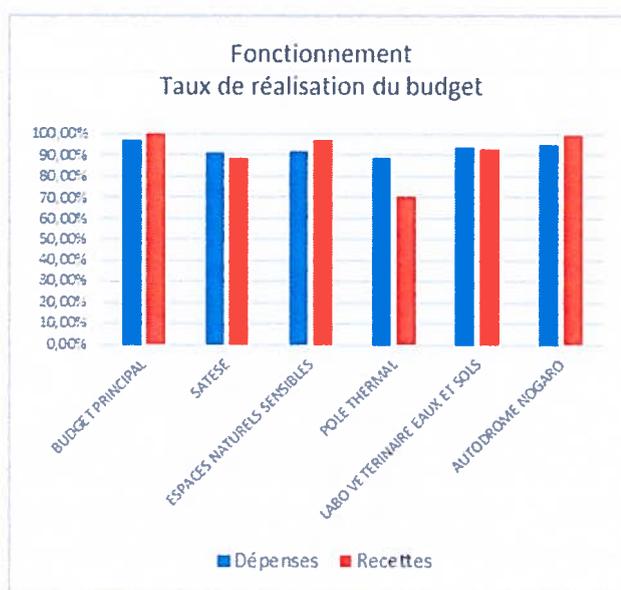
	Budget	Dépenses			Recettes			Résultat
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	
01	BUDGET PRINCIPAL	241 827 313,84	235 624 755,63	97,44%	260 929 220,41	268 739 003,76	102,99%	33 114 248,13
47	SATESE	731 239,78	668 155,68	91,37%	744 288,78	660 572,19	88,75%	-7 583,49
49	ESPACES NATURELS SENSIBLES	1 050 748,00	966 607,55	91,99%	2 013 443,46	1 954 305,29	97,06%	987 697,74
51	POLE THERMAL	1 012 718,31	898 164,18	88,69%	1 133 067,31	802 011,71	70,78%	-96 152,47
54	LABO VETERINAIRE EAUX ET SOLS	1 893 058,00	1 772 249,86	93,62%	1 995 331,00	1 850 176,11	92,73%	77 926,25
57	AUTODROME NOGARO	77 415,00	73 532,00	94,98%	224 147,96	224 137,96	100,00%	150 605,96
	Somme :	246 592 492,93	240 003 464,90	97,33%	267 039 498,92	274 230 207,02	102,69%	34 226 742,12

⁴ Le CLTR est utilisé comme une ligne de trésorerie et conduit à une inscription budgétaire identique en dépenses et en recettes d'investissement, sans incidence sur les équilibres budgétaires

⁵ Un refinancement de dette se traduit par une dépense et une recette d'investissement équivalentes (15 M€ en 2020)

INVESTISSEMENT

	Budget	Dépenses			Recettes			Résultat
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	
01	BUDGET PRINCIPAL	52 547 248,51	51 674 466,96	98,34%	33 445 341,94	33 002 115,62	98,67%	-18 672 351,34
47	SATESE	91 751,78	14 496,29	15,80%	78 702,78	22 079,78	28,05%	7 583,49
49	ESPACES NATURELS SENSIBLES	1 569 650,95	1 398 806,66	89,12%	606 955,49	508 794,11	83,83%	-890 012,55
51	POLE THERMAL	295 145,31	78 643,84	26,65%	174 796,31	174 796,31	100,00%	96 152,47
54	LABO VETERINAIRE EAUX ET SOLS	415 441,52	372 679,77	89,71%	313 168,52	294 753,52	94,12%	-77 926,25
57	AUTODROME NOGARO	184 217,00	92 482,15	50,20%	37 484,04	37 484,04	100,00%	-54 998,11
	Somme :	55 103 455,07	53 631 575,67	97,33%	34 656 449,08	34 040 023,38	98,22%	-19 591 552,29



TOTAL

01	BUDGET PRINCIPAL	294 374 562,35	287 299 222,59	97,60%	294 374 562,35	301 741 119,38	102,50%	14 441 896,79
47	SATESE	822 991,56	682 651,97	82,95%	822 991,56	682 651,97	82,95%	0,00
49	ESPACES NATURELS SENSIBLES ET CAUE	2 620 398,95	2 365 414,21	90,27%	2 620 398,95	2 463 099,40	94,00%	97 685,19
51	POLE THERMAL	1 307 863,62	976 808,02	74,69%	1 307 863,62	976 808,02	74,69%	0,00
54	LABO VETERINAIRE EAUX ET SOLS	2 308 499,52	2 144 929,63	92,91%	2 308 499,52	2 144 929,63	92,91%	0,00
57	AUTODROME NOGARO	261 632,00	166 014,15	63,45%	261 632,00	261 622,00	100,00%	95 607,85
	Total :	301 695 948,00	293 635 040,57	97,33%	301 695 948,00	308 270 230,40	102,18%	14 635 189,83

Excédent global de clôture :	14 635 189,83
dont Résultat cumulé des exercices antérieurs :	13 377 607,38
dont Résultat de l'exercice 2020 :	1 257 582,45

En 2020, les dépenses réelles, hors amplitude du Crédit à Long Terme Renouvelable et refinancement de la dette ont progressé de 1,05 % (4,02% en fonctionnement et -10,42 % en investissement).

Hors dette et résultats reportés, les dépenses d'investissement progressent très légèrement de 0,181 M€ pour s'établir à 27,801 M€ contre 27,620 M€ en 2019.

La baisse de -13,07 % des recettes réelles d'investissement est principalement liée à la couverture du déficit d'investissement 2019 - (compte 1068) pour -4,8 M€.

En 2020, les recettes réelles de fonctionnement s'établissent à 274,230 M€ (report du solde de l'exercice précédent inclus). Elles progressent de 3,56 % soit +9,422 M€.

Hors report du solde de l'exercice précédent, reprise d'une provision (pour 0,429 M€) et participations d'équilibre aux budgets annexes, elles se situent à 258,728 M€ contre 254,442 M€ en 2019 soit +1,68 %.

Les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 240,003 M€ à comparer à un montant 2019 de 230,720 M€, soit une progression de +4,02%. Hors report du solde de l'exercice précédent et participations d'équilibre aux budgets annexes, elles se situent à 238,110 M€, à comparer à 228,364 M€ pour l'exercice 2019 (hors dotation d'une provision de 0,429 M€ en 2019), soit une augmentation de +4,27 %.

La croissance plus importante des dépenses de fonctionnement dans un contexte de crise comparativement à celle des recettes participe à un effet ciseau qui se traduit par une diminution de l'épargne de la collectivité en 2020 comme évoqué plus haut.

Les dépenses de fonctionnement représentent 81,74 % des dépenses réelles totales (hors CLTR et refinancement dette). Ce pourcentage est en augmentation de +2,34% par rapport à l'exercice précédent (79,40%).

La gestion 2020 se caractérise par des taux de réalisation des prévisions très élevés, soit 97,33 % en dépenses et 102,18 % en recettes. Ces taux de réalisation se décomposent par section de la façon suivante :

- pour la section d'investissement 97,33 % en dépenses et 98,22 % en recettes ;
- pour la section de fonctionnement 97,33 % en dépenses et 102,69% en recettes.

I - LA PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF PAR NATURE

Le compte administratif du Département est voté par chapitre. Le chapitre exprime une nature de dépense.

Vous trouverez ci-joints des tableaux faisant apparaître, en éléments réels et par chapitre budgétaire, les dépenses et les recettes réalisées par rapport aux prévisions.

Tous budgets, mouvements réels, hors CLTR et hors refinancement dette.

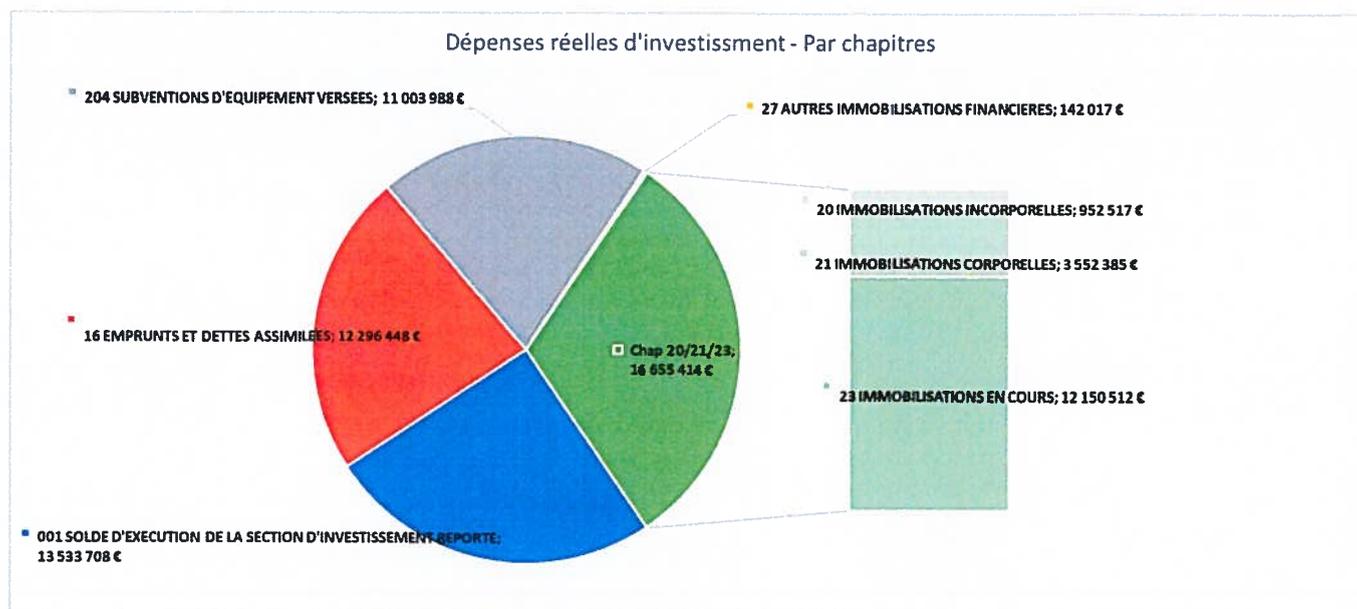
Investissement

en €

	Chap	Chapitre	Prévu 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation
Dépenses	001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	13 533 707,85	13 533 707,85	100,00%
	020	DEPENSES IMPREVUES	450 000,00	0,00	0,00%
	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	12 302 526,00	12 296 448,40	99,95%
	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 101 042,96	952 517,23	86,51%
	204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	11 311 096,48	11 003 988,31	97,28%
	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 592 072,28	3 552 385,09	98,90%
	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	12 582 294,50	12 150 511,82	96,57%
	27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	230 715,00	142 016,97	61,56%
		TOTAL	55 103 455,07	53 631 575,67	97,33%
Recettes	001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	196 876,09	196 876,09	100,00%
	024	PRODUIT DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	102 415,00	0,00	0,00%
	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	16 578 707,85	16 628 897,85	100,30%
	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	5 204 835,78	4 657 277,60	89,48%
	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	12 300 000,00	12 300 000,00	100,00%
	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		4 201,03	
	204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	1 501,63	1 501,63	100,00%
	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		122,40	
	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	0,00	
	27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	272 112,73	251 146,78	92,30%
		TOTAL	34 656 449,08	34 040 023,38	98,22%

(*)

(*) Comme prévu par l'instruction comptable M52, les réalisations de ce chapitre sont inscrites en section de fonctionnement (chapitre 77)



Les dépenses d'investissement sont réparties, pour l'essentiel, en cinq chapitres. Le montant des réalisations 2020 est financé par un montant d'emprunt de 12,3 M€. Le taux de réalisation de ce programme d'investissement sur le budget principal s'établit à 98,34%.

Le volume d'investissement (hors dette et résultat reporté) s'est élevé en 2020 à 27,801 M€ soit une évolution de +0,66% par rapport à 2019 (27,620 M€). Ce résultat stable est marqué par une diminution du chapitre 23 « Immobilisations en cours » compensé par une progression du chapitre 204 « Subventions d'équipement versées ».

- **Le chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées ».** Le montant des emprunts remboursés passe de 13,930 M€ en 2019 à 12,296 M€ en 2020. Cette baisse de l'annuité 2020 est liée au refinancement au 01/01/2020 par La Banque Postale d'un contrat DEXIA (pour un capital restant dû de 15 M€) dont la 1^{ère} échéance est intervenue au 01/01/2021.

L'encours de la dette s'élève au 31/12/20 à 122,881 M€ réparti pour 79,6 % en taux fixe (contre 65,24% au 31/12/19) et 20,4 % en taux variable (dont 6,71% sur livret A). Cette évolution favorable de sécurisation de l'encours est liée au refinancement au 01/01/20 auprès de La Banque Postale d'un contrat DEXIA de 15M€ (initialement indexé sur un taux variable EONIA) consolidé sur un taux fixe à 0% d'intérêt.

Selon la charte Gissler de bonne conduite, la dette est indexée à 100% sur un risque 1A (c'est-à-dire non structurée).

La dette du Département comporte 35 emprunts contractés auprès de 9 établissements bancaires (dont un emprunt clôturé en cours d'exercice). Cette démarche de diversification des partenaires bancaires permet ainsi de réduire le risque d'exposition du Département et de bénéficier des meilleures conditions financières grâce à une large mise en concurrence lors de chaque mobilisation d'emprunt.

Le taux d'intérêt moyen a à nouveau diminué en 2020 pour s'établir à 1,65% (1,76% en 2019).

- **Le chapitre 20 « immobilisations incorporelles »** regroupe les dépenses de frais d'études et d'achats de logiciels (0,953 M€). Il progresse de 20,16 % en 2020.

- **Le chapitre 204 « subventions d'équipement versées »** : 11,004 M€ contre 9,927 M€ en 2019 soit une progression de +1,077 M€ (+10,84%) :

Les principaux versements ont concerné :

- *Par grandes thématiques :*

Le budget participatif pour 0,923 M€ ; les aides à la réalisation de logements sociaux : 0,219 M€ ; les aides à l'aménagement : 1,590 M€ (programme d'aide aux communes C2D 1,071 M€ ; DDR 0,371 M€ ; DGAD 0,026 M€ ; AIL 0,062 M€ ; agriculture 0,060 ...) ; le financement du haut débit pour 1,139 M€ ; les aides en matière d'infrastructures d'approvisionnement et de traitement de l'eau à hauteur de 1,158 M€ ; la subvention de 0,700 M€ à la Région pour les investissements qu'elle réalise dans les collèges publics (cité scolaire de Nogaro 0,100 M€ ; cité scolaire de Lectoure 0,600 M€) ; les subventions aux collèges privés 0,028 M€ ; le financement de la mise à 2 fois 2 voies de la RN124 pour 4,569 M€ ; les aides à la réhabilitation de structures d'hébergement pour personnes âgées pour 0,255 M€ ; le financement de la LGV pour 0,153 M€ ; les aides aux personnes en matière de logement pour 0,126 M€ ; les subventions culturelles : 0,052 M€.

- *Par bénéficiaires :*

On peut citer quelques contributions à des partenaires : l'Etat : 4,569 M€ ; le syndicat mixte Gers Numérique : 1,139 M€ ; le syndicat mixte Trigone-Eau : 0,805 M€ ; la Région Occitanie : 0,700 M€ ; le Centre Hospitalier de Nogaro : 0,202 M€ ; la commune de Fleurance : 0,155 M€ ; SNCF Réseau : 0,153 M€ ; l'Office Public de l'Habitat du Gers : 0,151 M€ ; la communauté d'agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne : 0,124 M€ ; la communauté de communes Astarac Arros en Gascogne : 0,117 M€ ; le SIVOM Miélan Marciac : 0,106 M€...

Vous trouverez la liste complète des bénéficiaires en annexe au compte administratif.

- **le chapitre 21 « immobilisations corporelles »** : 3,552 M€. Les acquisitions les plus importantes concernent : l'achat de matériels, engins et mobilier de voirie : 1,330 M€ ; les acquisitions de matériel divers et de mobilier : 0,751 M€ ; les acquisitions de matériels informatiques et de téléphonie : 0,667 M€ ; l'achat de mobilier et matériel pour les collèges : 0,577 M€ ; l'acquisition de collections et œuvres d'art pour 0,122 M€ ; les acquisitions de terrains et frais associés pour 0,104 M€.

- **le chapitre 23 « immobilisations en cours »**. Il s'agit là du poste le plus important de la section d'investissement. Il concerne les travaux réalisés directement par le Département. Il représente 43,70% des dépenses consacrées à l'équipement (dépenses réelles d'investissement, hors CLTR, dette et résultat reporté), **soit 12,151 M€**.

Les principales opérations ont été les suivantes:

- les travaux dans les collèges pour 1,658 M€ (0,344 M€ pour le collège Salinis d'Auch ; 0,336 € pour le collège de Vic-Fezensac ; 0,126 M€ pour le collège de Samatan ; 0,113 M€ pour le collège de Masseube ; 0,110 M€ pour le collège Carnot d'Auch ; 0,110 M€ pour le collège Mathalin d'Auch, 0,104 M€ pour le collège de Marciac et 0,414 M€ au titre des autres collèges) ;

- les travaux sur le réseau routier départemental pour un montant total de 8,305 M€ dont 1,296 M€ au titre de la modernisation du réseau et 7,009 M€ au titre de la rénovation des routes ;

- les travaux sur les bâtiments départementaux : 0,537 M€ ;

- les travaux sur les autres bâtiments : 0,543 M€ (dont Oxygers Arreau : 0,404 M€ ; Autodrome de Nogaro : 0,055 M€ HT ; ADDA : 0,052 M€) ;

- les travaux sur les espaces et aménagements départementaux (Itinéraires randonnée, Voie verte, Baïse) pour 0,745 M€ ;

Les recettes d'investissement sont réparties pour l'essentiel sur 4 chapitres :

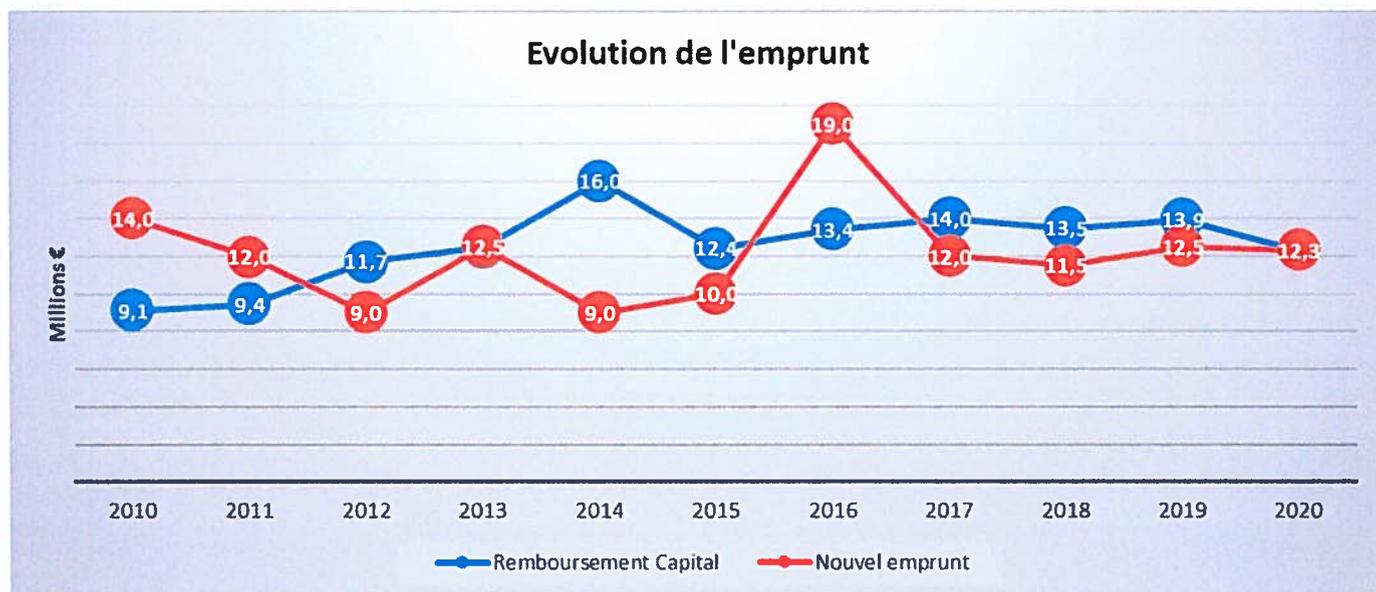
- **chapitre 10 « dotations, fonds divers et réserves »**. Sur ce chapitre ont été imputés les crédits du fonds de compensation pour la taxe à la valeur ajoutée (FCTVA) pour 3,095 M€ (3,631 M€ en 2019).

Est également comptabilisée la part d'excédent de fonctionnement 2019 affectée à l'autofinancement de l'investissement 2020 pour 13,534 M€.

- **chapitre 13 « subventions d'investissement (perçues) »**. Un montant de 4,657 M€ (contre 4,156 M€ en 2019) de dotations et de subventions d'équipement a été perçu, dont principalement : 1,731 M€ de dotation de soutien à l'investissement des départements (1,268 M€ en 2019) ; 1,253 M€ au titre de la dotation départementale d'équipement des collèges publics ; 0,586 M€ de produits des amendes de police des radars automatiques ; 0,503 M€ du Grand Auch au titre de sa participation au CPER RN124 ; 0,336 M€ de la région Occitanie (dont 0,314 M€ au titre du FEDER) ; 0,112 M€ de l'Etat au titre des projets TEPCV (Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte).

- **chapitre 16 « emprunts et dettes assimilées »**. La somme mobilisée pour le financement de l'investissement s'est élevée à 12,300 M€, exclusivement sur le budget principal.

Après un désendettement de 2017 à 2019, la collectivité stabilise son stock de dette en 2020 en mobilisant un emprunt nouveau quasiment équivalent au remboursement en capital de la dette, soit 12,3 M€ (montant arrondi).



- **chapitre 27 « Autres immobilisations financières »**. Le montant de 0,251 M€ perçu en 2020 correspond principalement à des remboursements de prêts FSL, FAJ et étudiants, ainsi que du remboursement de l'annuité d'amortissement de l'emprunt de l'Aérodrome.

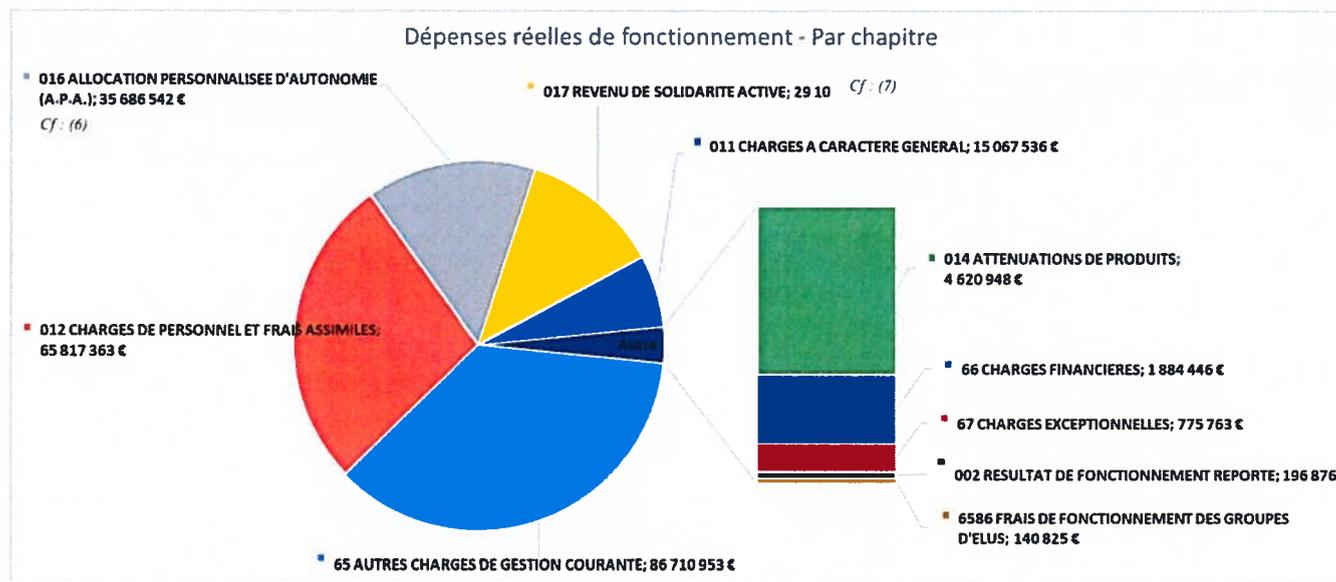
Fonctionnement

en € - cf⁶ et⁷

	Chap	Chapitre	Prévu 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation
Dépenses	002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	196 876,09	196 876,09	100,00%
	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	16 000 433,20	15 067 536,19	94,17%
	012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	66 344 611,00	65 817 363,14	99,21%
	014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	4 720 949,00	4 620 947,75	97,88%
	016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)	36 357 512,00	35 686 541,56	98,15%
	017	REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE	29 732 142,00	29 102 213,55	97,88%
	022	DEPENSES IMPREVUES	1 317 000,00	0,00	0,00%
	65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	88 852 278,79	86 710 953,37	97,59%
	6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS	214 809,00	140 824,74	65,56%
	66	CHARGES FINANCIERES	1 990 100,00	1 884 445,73	94,69%
	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	862 781,85	775 762,78	89,91%
	68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	3 000,00	0,00	0,00%
			TOTAL	246 592 492,93	240 003 464,90
Recettes	002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	13 377 607,38	13 377 607,38	100,00%
	013	ATTENUATIONS DE CHARGES	62 195,53	64 268,44	103,33%
	016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)	15 949 700,00	16 511 776,76	103,52%
	017	REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE	687 945,00	606 081,27	88,10%
	70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 441 107,16	1 576 113,19	109,37%
	73	IMPOTS ET TAXES	89 434 355,07	95 600 498,16	106,89%
	731	IMPOSITIONS DIRECTES	73 176 102,00	73 199 887,00	100,03%
	74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	63 088 541,37	63 254 265,15	100,26%
	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	9 122 654,79	9 108 674,50	99,85%
	76	PRODUITS FINANCIERES	403,71	403,71	100,00%
	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	270 374,91	502 119,46	185,71%
	78	REPRISES SUR PROVISIONS	428 512,00	428 512,00	100,00%
		TOTAL	267 039 498,92	274 230 207,02	102,69%

⁶ Chapitres 016 : y compris dépenses de personnel affecté à la gestion de l'APA

⁷ Chapitres 017 : y compris dépenses de personnel affecté à la gestion du RSA



Les dépenses de fonctionnement 2020 qui s'élèvent à 240,003 M€ connaissent une progression de 4,02 % par rapport à 2019 où elles se situaient à 230,720 M€.

Les dépenses de fonctionnement sont réparties, pour l'essentiel, en sept chapitres :

- le chapitre 011 « Charges à caractère général » regroupe les dépenses de fonctionnement et de petit équipement courant des services y compris celles nécessaires à la réalisation des missions relevant des compétences du Département. Les consommations de crédits sur ce chapitre se sont élevées à 15,068 M€ en 2020 contre 15,014 M€ en 2019 pour l'ensemble des budgets. Elles retrouvent dès lors leur niveau de 2018 où elles s'étaient élevées à 15,073 M€.

- le chapitre 012 « Charges de personnel et frais assimilés ». Ce chapitre correspond au regroupement de tous les articles de rémunération et de charge du personnel, à l'exception des personnels de gestion de l'APA et du RSA (cf chapitres 016 et 017). Il s'élève à 65,817 M€ en 2020.

En tenant compte des crédits de ressources humaines consommés sur les budgets annexes, ainsi que ceux inscrits sur les chapitres 016 et 017, le total des dépenses de masse salariale⁸ aura représenté en 2020 68,907 M€ contre 66,591 M€ en 2019.

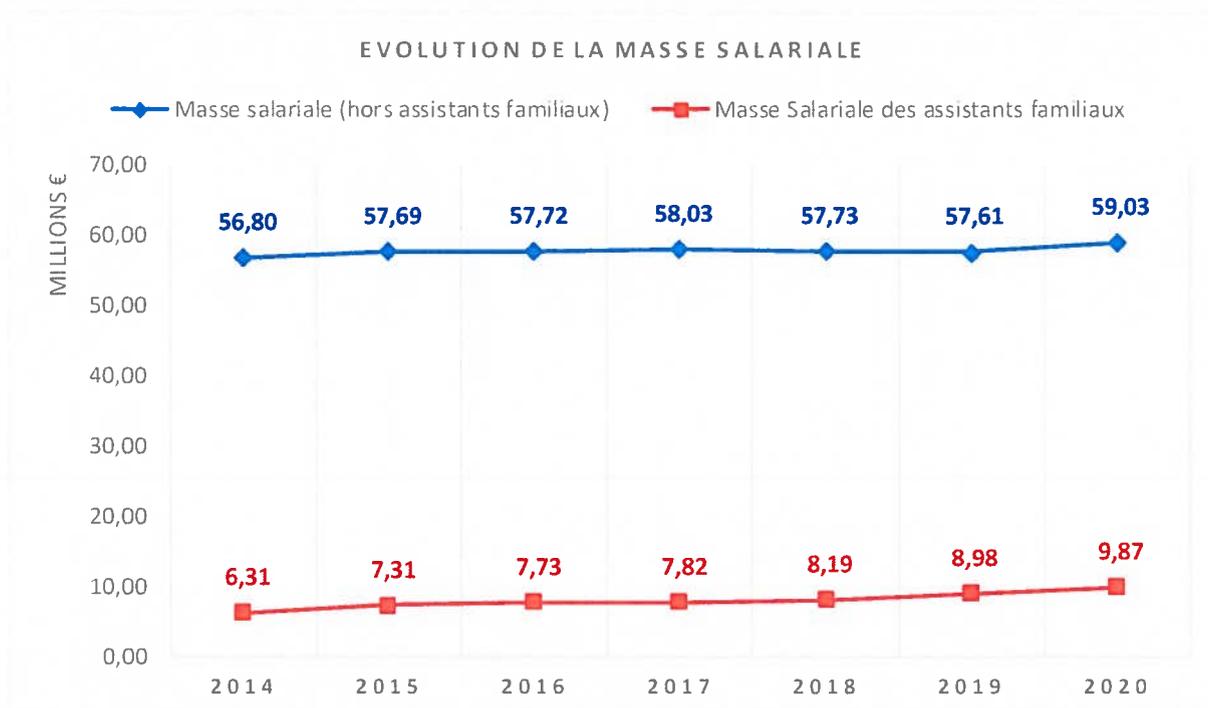
Cette augmentation se répartit pour +0,893 M€ au titre de la rémunération des assistants familiaux qui passe de 8,980 M€ à 9,873 M€, soit une progression de +9,94%, et pour +1,423 M€ au titre de la rémunération des autres agents. Cette dernière passe de 57,611 M€ à 59,034 M€ soit une augmentation de 2,47%.

Après une stabilisation de la masse salariale sur plusieurs exercices comme le montre la courbe ci-dessous, cette progression de +2,47% en 2020 (hors assistants familiaux) s'explique par :

- le GVT (Glissement vieillesse technicité) et les avancements de grade,
- les recrutements de l'année 2020 et ceux de l'année 2019 en année pleine (dont notamment le recrutement de médecins à la PMI),
- la fin de la mise en œuvre des mesures gouvernementales concernant les rééchelonnements indiciaires,
- des dépenses exceptionnelles d'un montant plus élevé que l'année précédente. On citera notamment le recrutement de contractuels supplémentaires dans les collèges afin de faire face au nouveau protocole sanitaire, l'allocation d'une prime COVID à certains agents, le versement

⁸ Articles des comptes 621,64, 631 et 633, (rémunérations et charges sociales), des chapitres 012, 016 et 017 tous budgets confondus.

d'indemnités de départs pour rupture conventionnelle et de capital décès d'un volume plus élevé que l'année précédente.



- **le chapitre 014 « Atténuations de produits »**. Sur ce chapitre figurent notamment le reversement de la compensation « Transports » à la Région dans le cadre du transfert de compétences pour 2,056 M€, le reversement de la dotation CNSA destinée à la MDPH pour 0,397 M€ et aux SAAD pour 0,465 M€, le reversement au CAUE d'une part de taxe d'aménagement pour 0,380 M€ et le prélèvement, pour la 1^{ère} année, au titre du fonds national de péréquation des DMTO pour 1,731 M€ instauré par la loi de Finances 2020. Le Département est contributeur et bénéficiaire de ce fonds au titre duquel il a perçu une recette de 16,823 M€ en 2020 (voir le commentaire du chapitre de recettes 73), soit une recette nette de 15,092 M€.

- **le chapitre 016 « Allocation Personnalisée d'Autonomie »**. Les dépenses de ce chapitre sont exclusivement imputées sur le budget principal. Il comprend les aides à la personne ainsi que les dépenses de rémunération du personnel de gestion de l'APA, pour un montant total de 35,687 M€ contre 34,847 M€ en 2019.

Le montant des allocations s'établit en 2020 à 34,171 M€ à comparer avec le montant de 2019 de 33,324 M€, soit une progression de +2,54 % (0,847 M€).



Comme les années précédentes, on constate une diminution du nombre de bénéficiaires de l'APA et une augmentation des tarifs ; l'effet prix, à la hausse, absorbant la totalité de la baisse liée à l'effet volume.

Ainsi, le nombre de bénéficiaires est en baisse de -4,6% mais les tarifs de l'APA augmentent ainsi qu'il suit :

+2,3% en 2020 pour les tarifs des SAAD prestataires;

+1,2% en 2020 pour la valeur du point GIR (base de calcul du forfait APA en établissement).

Au 31 décembre 2020, le nombre d'allocataires de l'APA s'élevait à 6215 personnes (contre 6505 au 31 décembre 2019) dont 4085 bénéficiaires de l'APA à domicile et 2130 bénéficiaires de l'APA en établissement.

- **le chapitre 017 « Revenu de Solidarité Active »**. Les dépenses de ce chapitre sont exclusivement imputées sur le budget principal. Il comprend les allocations RSA, les aides d'insertion ainsi que les dépenses de rémunération du personnel de gestion du RSA, pour un montant total de 29,102 M€ (contre 27,473 M€ en 2019).

Le montant des allocations RSA (art 6517) s'établit en 2020 à 25,083 M€ à comparer avec le montant de 2019 de 23,181 M€, soit une progression de +8,21 % (1,903 M€).



Au 31/12/2020, on dénombre 4221 bénéficiaires RSA (droits payables) contre 3922 au 31/12/2019 et 3813 au 31/12/2018.

Les dépenses d'actions d'insertion s'établissent à 2,361 M€ (dont 0,980 M€ pour les actions d'insertion professionnelles/RSA, 0,549 M€ pour les contrats aidés, 0,404 M€ de Fonds Social Européen FSE et 0,100 M€ au titre de subventions accordées dans le cadre du Plan Pauvreté/soutien par l'activité économique).

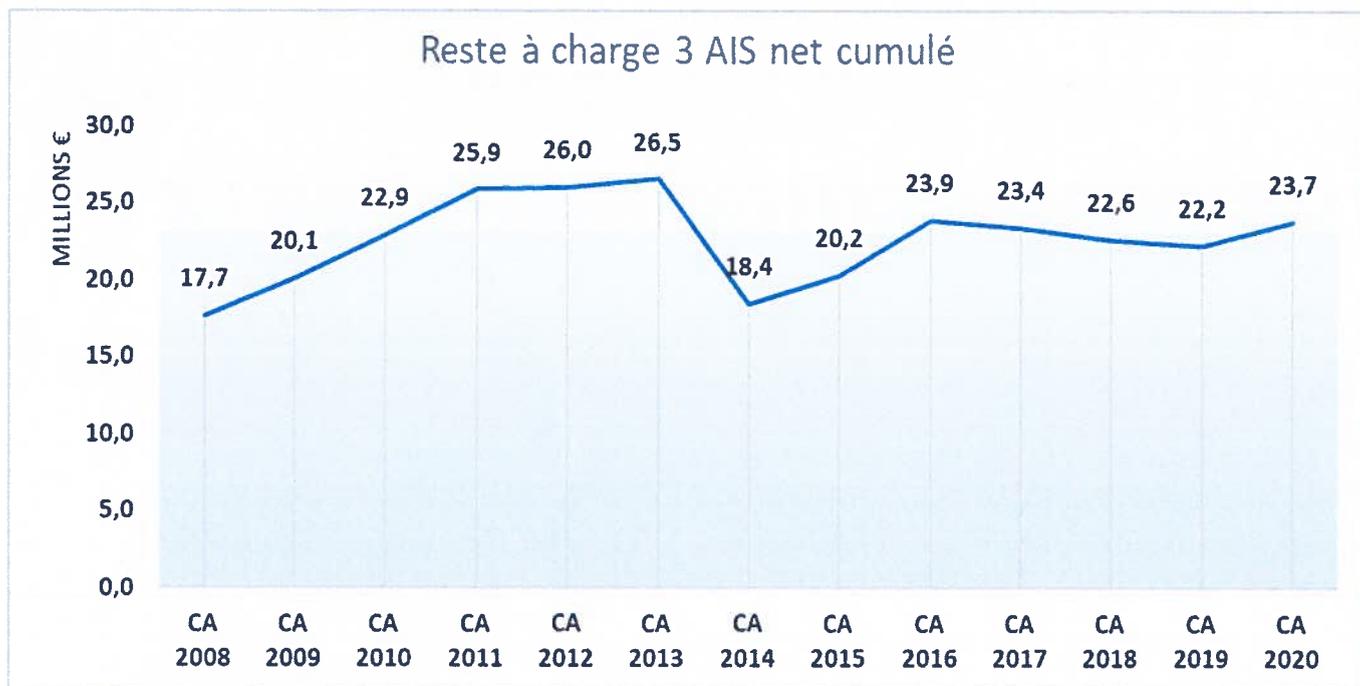
Le reste à charge net cumulé relatif aux 3 AIS s'élève au 31/12/2020 à 23,735 M€, soit une progression de +6,9% par rapport à 2019 où il s'élevait à 22,194 M€. Ce reste à charge correspond aux dépenses nettes de RSA⁹, APA¹⁰ et PCH¹¹ déduit de la fiscalité propre au financement des AIS mise en place depuis la LFI 2014¹².

⁹ Allocations (-) Admissions en non valeurs (-) Remb trop-perçus (-) TICPE (-) FMDI

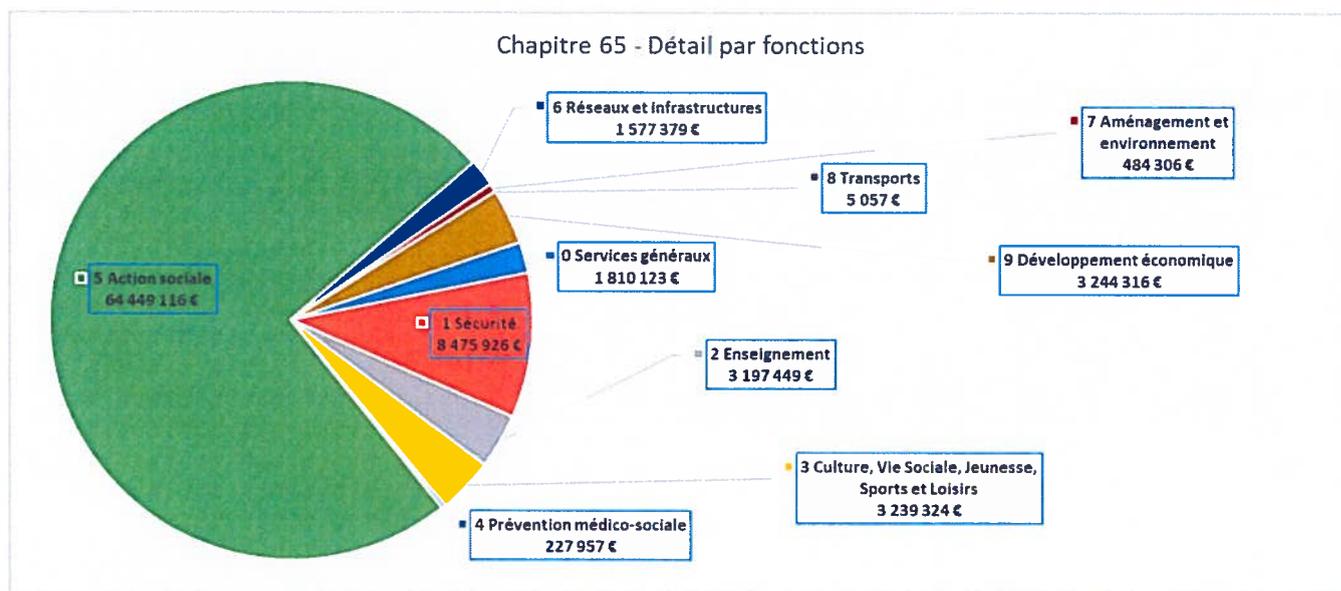
¹⁰ Allocations (-) Admissions en non valeurs et indus (-) Re-édition CESU (-) Dotation CNSA

¹¹ Allocations (-) Admissions en non valeurs et indus (-) Dotations CNSA

¹² Frais de gestion du foncier bâti (+) Fonds de solidarité net des DMTO (jusqu'en 2019) (+) Reversement 3 ((-) part contributeur) du Fonds national de péréquation des DMTO (a/c 2020) (+) Relèvement du taux des DMTO de 3,8% à 4,5%, soit +0,7% .



- le chapitre 65 « Autres charges de gestion courantes ». Sur ce chapitre qui comprend, pour l'essentiel, les interventions du Département en direction des tiers 86,711 M€ ont été payés en 2020 (81,105 M€ en 2019).

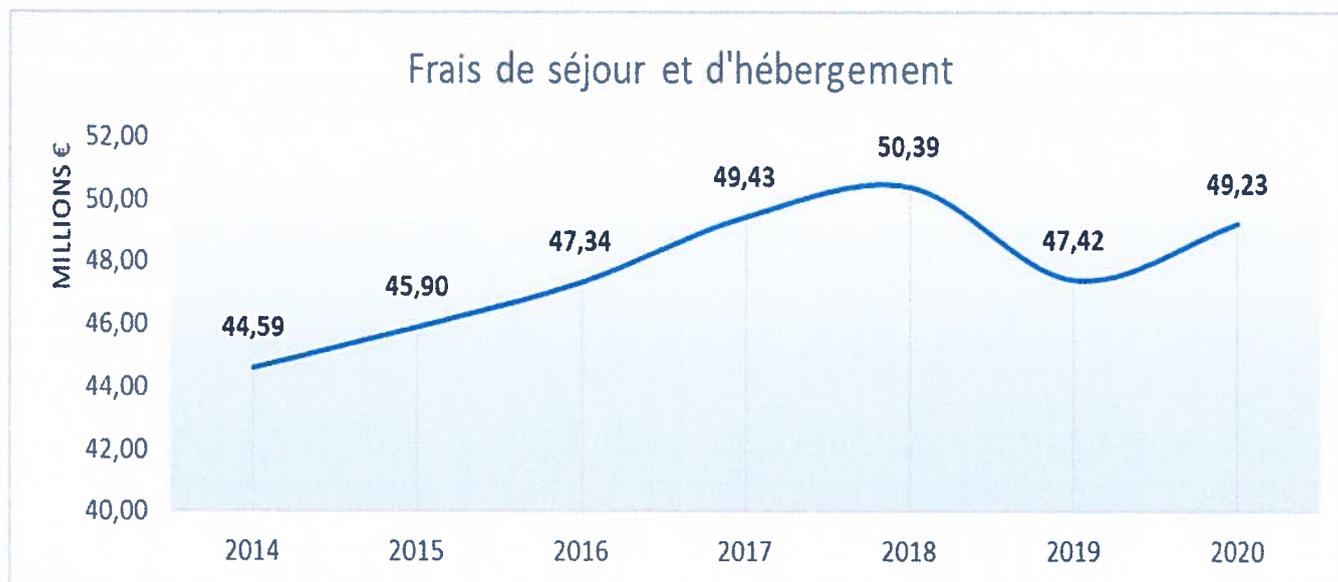


Il comprend principalement :

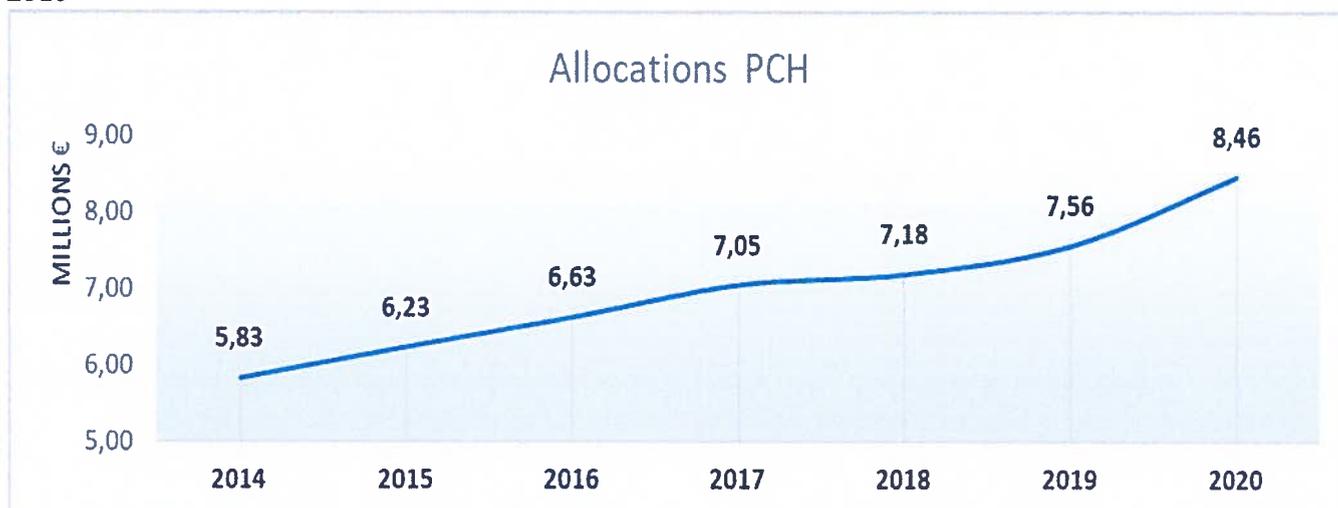
- 61,675 M€ d'aides à la personne (allocations, secours...), de frais de séjour et d'hébergement, d'allocations de perte de compensation du handicap ;

Les frais de séjour et d'hébergement¹³, principal poste de dépenses du chapitre 65, s'élèvent à 49,229 M€ contre 47,417 M€ en 2019 soit une progression de 3.82%.

¹³ Articles du compte 652 du chapitre 65



Les allocations PCH¹⁴ (Allocation Individuelle de Solidarité) s'élèvent à 8,458 M€, contre 7,561 M€ en 2019



- 2,818 M€ de subventions (2,351 M€) et participations (0,467 M€) au titre de l'action sociale (hors APA et RSA) ;¹⁵
- 7,546 M€ de subventions versées aux tiers (dont 2,351 M€ au titre de l'action sociale), inscrites sur le compte 657 (5,735 M€ en 2019), soit une augmentation de 31,59%. Cette augmentation est liée pour l'essentiel (1,704 M€) aux aides aux établissements et aux personnels des structures d'hébergement ainsi qu'au tissu associatif, sportif et touristique dans le cadre du COVID ;
voir ci-dessous l'évolution 2019/2020 par fonctions(en €)

¹⁴ PCH : Prestation de Compensation du Handicap – Art 651121

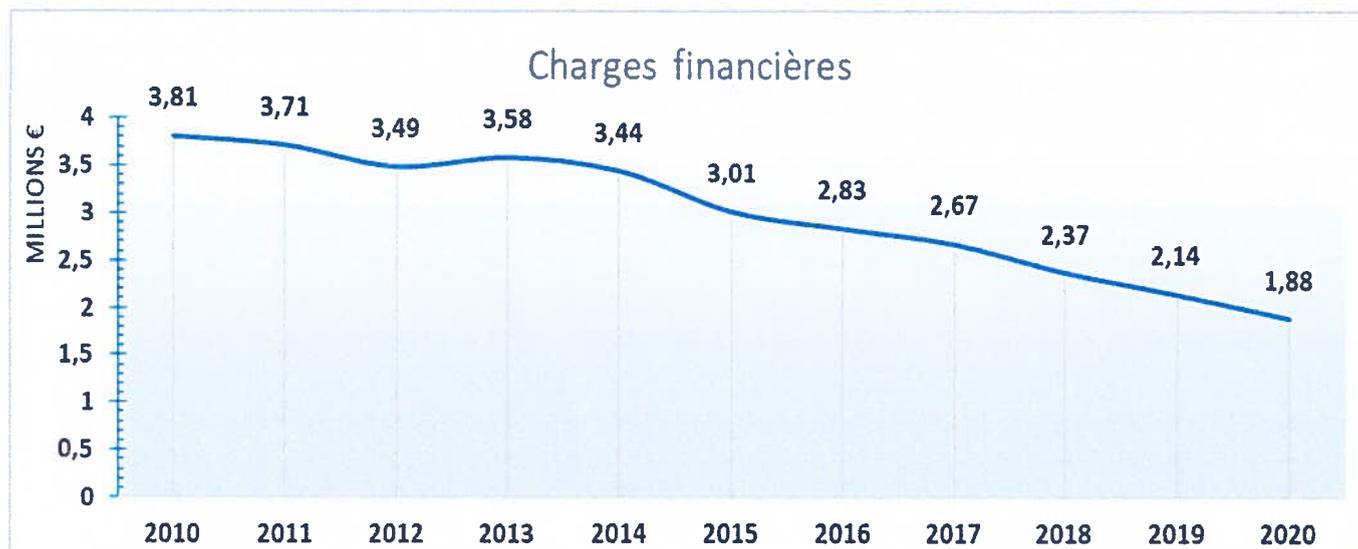
¹⁵ Articles des comptes 657 et 656 du chapitre 65 tous budgets confondus – fonction 5

Fonction	Total 2019 (en €)	Total 2020 (en €)	Ecart	Progression
ACTION SOCIALE	1 632 337	2 351 390	719 053	44%
AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	219 735	285 230	65 495	30%
CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	2 137 948	2 997 118	859 170	40%
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	1 028 710	1 273 825	245 115	24%
ENSEIGNEMENT	251 999	251 950	-49	0%
PREVENTION MEDICO-SOCIALE	550	700	150	27%
RESEAUX ET INFRASTRUCTURES	120 015	13 800	-106 215	-89%
SECURITE	2 250	3 200	950	42%
SERVICES GENERAUX	341 127	369 221	28 094	8%
Total général	5 734 671	7 546 434	1 811 763	32%

- 8,383 M€ de contribution ordinaire au SDIS contre 8,275 M€ en 2019 soit une augmentation de 1,3 %.
- 2,316 M€ de dotations de fonctionnement des collèges (contre 2,281 M€ en 2019) ;
- 1,696 M€ de contributions du budget principal aux budgets annexes contre 1,789 en 2019, soit une diminution de 0,092 M€ (-0,083 M€ sur le budget SATESE, -0,307 M€ sur le budget du Laboratoire Vétérinaire Eaux et Sols et +0,298 M€ sur le budget du Pôle Thermal). Ces contributions se présentent ainsi qu'il suit :

		Dépenses	Recettes
01	BUDGET PRINCIPAL	1 696 490,72	
47	SATESE	0,00	148 216,66
49	ESPACES NATURELS SENSIBLES	0,00	0,00
51	POLE THERMAL	0,00	635 738,70
54	LABO VETERINAIRE EAUX ET SOLS	0,00	912 535,36
57	AUTODROME NOGARO	0,00	
	Total :	1 696 490,72	1 696 490,72

- le chapitre 66 « charges financières » qui correspond au remboursement des intérêts de la dette s'élève à 1,884 M€ contre 2,137 M€ en 2019. Cette évolution favorable de -11,81% s'explique par un maintien à un niveau très bas des taux d'intérêt en 2020.



Les recettes de fonctionnement sont réparties principalement entre huit chapitres :

- le chapitre 016 « Allocation Personnalisée d'Autonomie » pour un montant de 16,512 M€ contre 14,674 M€ en 2019, soit une progression de +1,838 M€.

Ce chapitre enregistre la dotation versée par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) qui s'est élevée en 2020 à 13,017 M€ (12,440 M€ en 2019), rattachements compris, qui progresse donc de +0,576 M€.

L'autre recette principale perçue sur ce chapitre, pour un montant de 3,495 M€ (contre 2,233 M€ en 2019), concerne les recouvrements sur bénéficiaires ou sur établissements ainsi que le remboursement par le prestataire CESU du trop-versé au titre des heures non effectuées. Sous l'effet de la crise, l'activité des structures d'aide à domicile a été fortement impacté et le nombre d'heures non effectuées en 2020 a été valorisé à 3,4 M€, contre 2,2 M€ habituellement. Dès lors le rattachement à l'exercice a été plus important de 1,267 M€.

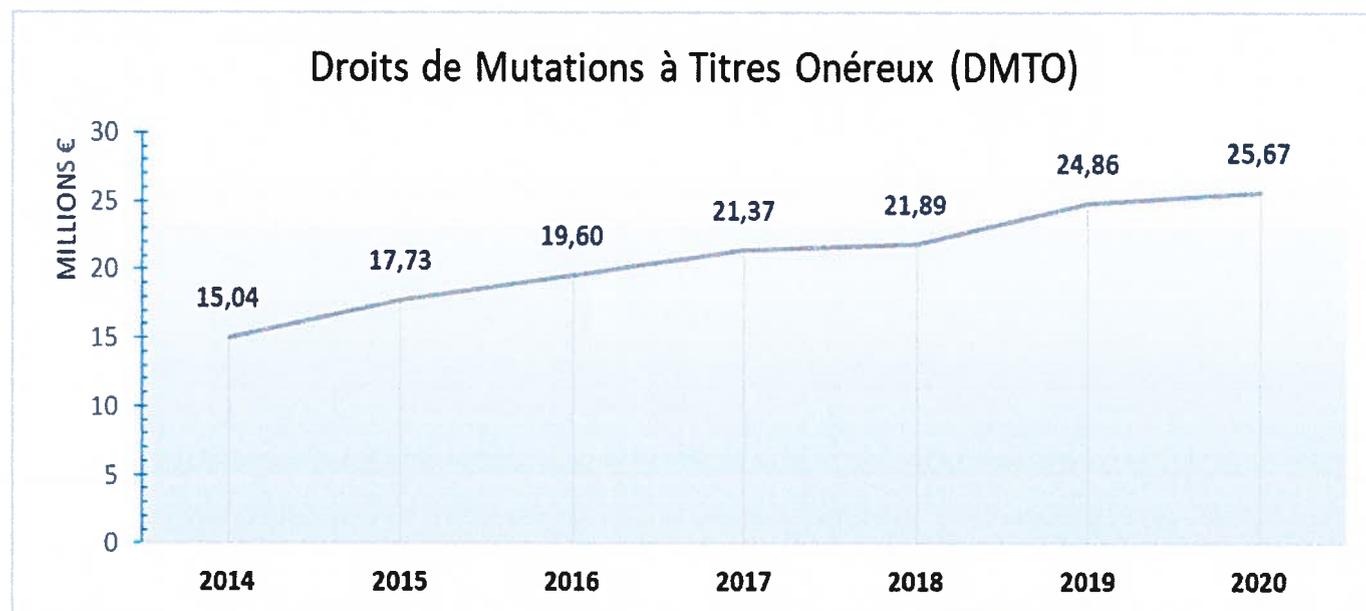
Le chapitre 017 « Revenu de Solidarité Active » qui s'élève à 0,606 M€ enregistre les indus liés au versement des allocations RSA et contrats d'insertion (0,180 M€) ainsi que la participation du Fonds Social Européen (0,426 M€).

Le chapitre 70 « Produits des services » qui s'élève à 1,576 M€, enregistre divers produits de gestion dont notamment les recettes d'activité de Flaran (0,095 M€), les recettes d'activité MEMENTO (0,003 M€), les redevances d'occupation (0,326 M€), les remboursements de mise à disposition de personnel au budget principal (0,916 M€), ainsi que les recettes d'activités des budgets annexes (0,201 M€). A noter une dégradation des recettes d'activité du Pôle Thermal compte tenu des périodes de fermeture liées à la crise COVID (0,100 M€ en 2020 contre 0,252 M€ en 2019).

- le chapitre 73 « Impôts et taxes ». Chapitre le plus important de recettes avec un montant de 95,600 contre 93,499 M€ en 2019.

Sur ce chapitre sont perçus les droits de mutation à titre onéreux pour un montant de 25,667 M€ contre 24,855 M€ en 2019 soit une progression de 0,812 M€ (+3,27%) par rapport à l'année 2019 déjà historiquement haute. La crise COVID n'aura donc pas impacté en 2020 cette ressource dynamique. Ils se composent de la part Etat transférée depuis la loi de finance 2011 pour un montant de 1,134 M€, d'une part dédiée au financement des AIS instaurée par la loi de

finance de 2014 pour 3,971 € M€, de la taxe additionnelle pour 0,142 M€ et des droits de mutation sur les transactions immobilières au taux de base pour 20,420 M€.



Le produit de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance s'est élevé à 37,304 M€. Il progresse de 3,98 % (35,876 M€ en 2019). Il correspond à la perception au bénéfice des départements de la compensation des transferts de compétences prévus dans l'acte II de la décentralisation, au titre notamment, des agents des routes (ex DDE) et des collègues, (transfert des TOS) et de la compensation liée à la suppression de la taxe professionnelle.

Le produit de la TICPE, taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques s'élève en 2020 à 12,057 M€ soit un recul de 3,98% par rapport à 2019. Il est versé en compensation des dépenses d'allocations d'insertion (RSA) pour 9,394 M€ (montant inchangé depuis 2015) et en compensation des autres transferts de compétences en complément de la taxe sur les conventions d'assurance pour 2,663 M€ (contre 3,085 M€ en 2019).

Le fond national de péréquation des droits de mutation à titre onéreux (DTMO) instauré par la loi de Finances de 2020, perçu pour la première fois en 2020 est venu en remplacement du fonds de soutien interdépartemental (FSID), du fonds de solidarité et du fonds de péréquation des DMTO. Le produit de ce nouveau fond s'est élevé en 2020 à 16,823 M€ contre un produit cumulé 2019 des 3 fonds dissous de 16,534 M€ soit une progression de 1,75%. Compte tenu de la contribution de 1,731 M€ du Département à ce fonds nouvellement créé (inscrit en dépense de fonctionnement/chapitre 014) le produit net s'élève à 15,092 M€.

Sur ce chapitre sont également perçus :

- le produit de la taxe d'électricité qui s'élève à 2,539 M€, en recul de 3,38% par rapport à 2019 ;
- le produit de la taxe d'aménagement sur le budget « Espaces Naturels Sensibles et CAUE » pour un montant de 1,209 M€ qui progresse de 7,65% par rapport à 2019 (+1,123 M€).

- **le chapitre 731 « Impositions directes »**. Le produit de ces impositions passe de 72,063 M€ en 2019 à 73,200 M€ en 2020 soit une progression de 1,58% (+1,137 M€). Cette évolution est due pour l'essentiel au produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties, dont le taux reste inchangé depuis 2016 (33,85 %) mais dont les bases ont progressé de +1,9% entre 2019 et 2020. Le produit global passe donc de 52,340 M€ en 2019 à 53,116 M€ en 2020.

Ce chapitre inclut le transfert en recettes de l'équivalent des frais de gestion de la taxe foncière bâtie pour un montant de 6,309 M€ (-0,015 M€) institué par la loi de finances 2014 au titre du financement des AIS. Il inclut également le produit de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) qui passe de 6,584 M€ en 2019 à 6,831 M€ en 2020.

- **le chapitre 74 « Dotations, subventions et participations »** pour un montant total de 63,254 M€ (contre 64,261 M€ en 2019). Sur ce chapitre sont comptabilisées les principales dotations de l'État :

- la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) qui passe de 44,880 M€ en 2019 à 44,975 M€ ;
- la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) 1,701 M€ ;
- les compensations d'exonérations de taxes directes locales et de suppression de la taxe professionnelle. Ces compensations passent de 9,538 € en 2019 à 9,454 M€ en 2020 ;
- les dotations versées par la CNSA au titre de la PCH (2,089 M€), MDPH (0,393 M€), conférence des financeurs (0,473 M€), primes COVID pour les SAAD (0,221 M€) soit un total de 3,176 M€. Il est à noter que les dotations versées au titre de l'APA sont imputées sur le chapitre 016. La dotation versée pour le financement de la MDPH fait l'objet un reversement imputé sur le chapitre 014 ;
- Le fonds de mobilisation départemental pour l'insertion (FMDI) pour 1,193 M€ contre 1,155 M€ en 2019 ;
- le FCTVA de fonctionnement pour un montant de 0,112 M€.

- **le chapitre 75 « Autres produits de gestion courante »**. Ce poste de recettes correspond pour la part la plus importante aux recouvrements dans le domaine social sur des collectivités, organismes ou bénéficiaires pour 6,889 M€ : au titre notamment des reversements de ressources pour 3,827 M€ (contre 3,330 M€ en 2019), aux récupérations sur successions pour 1,669 M€ (contre 1,378 M€ en 2019), aux recouvrements sur des organismes, collectivités ou des établissements au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance pour 1,042 M€, à des récupérations d'indus pour 0,229 M€...

Ce chapitre comprend également les revenus locatifs pour 0,181 M€, les redevances perçues au titre des diverses DSP pour 0,138 M€ ainsi que les subventions d'équilibre versées par le budget principal aux budgets annexes pour un montant cumulé de 1,696 M€.

- **le chapitre 77 « Produits exceptionnels »** pour un montant de 0,502 M€ en 2020. Sur ce chapitre figurent essentiellement :

- les recettes des cessions de biens immobiliers du Département pour 0,162 M€ (dont la vente du point d'appui de Miradoux pour 0,050 M€, la vente de divers matériels et véhicules pour 0,107 M€). Il est à noter que les prévisions relatives aux cessions sont inscrites sur le chapitre d'investissement 024 ;
- les produits exceptionnels pour 0,188 M€ (dont les remboursements par l'Etat et les communes des commandes de masques COVID pour 0,144 M€).

II - L'AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2020

Les résultats de l'exercice 2020 se décomposent comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT
	Déficit 002	Excédent 002	Déficit 001	Excédent 001	Besoin de financement (Art 1068)
BUDGET PRINCIPAL		25 956 211,87	11 514 315,08		11 514 315,08
SATESE	20 631,70			20 631,70	0,00
ESPACES NATURELS SENSIBLES		784 493,19	686 808,00		686 808,00
POLE THERMAL	216 500,77			216 500,77	0,00
LABO VETERINAIRE EAUX ET SOLS	24 344,12			24 344,12	0,00
AUTODROME NOGARO		150 605,96	54 998,11		54 998,11
TOTAL :	261 476,59	26 891 311,02	12 256 121,19	261 476,59	12 256 121,19

Selon l'instruction budgétaire et comptable M52, les résultats excédentaires de la section de fonctionnement doivent être affectés en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement, égal au cumul du déficit et des restes à réaliser de cette section.

Le reliquat excédentaire est ensuite affecté au choix de l'assemblée délibérante, en réserve complémentaire de la section d'investissement (recette compte 1068) ou en excédent de fonctionnement reporté (recette compte 002).

Je vous propose d'affecter les résultats excédentaires de fonctionnement de l'exercice 2020, soit **26 891 311,02 €** de la manière suivante :

- **12 256 121,19 €** permettent de couvrir le déficit de la section d'investissement (recette inscrite sur le compte 1068) ;

- le solde excédentaire de **14 635 189,83 €** est affecté à la section de fonctionnement (recette inscrite sur le compte 002).

Le tableau suivant présente l'affectation des résultats excédentaires de fonctionnement 2020 :

		Affectation des résultats excédentaires de fonctionnement		
		26 891 311,02		
		Fonctionnement	Investissement	Total
01	BUDGET PRINCIPAL	14 441 896,79	11 514 315,08	25 956 211,87
49	ESPACES NATURELS SENSIBLES ET CAUE	97 685,19	686 808,00	784 493,19
57	AUTODROME NOGARO	95 607,85	54 998,11	150 605,96
	TOTAL :	14 635 189,83	12 256 121,19	26 891 311,02

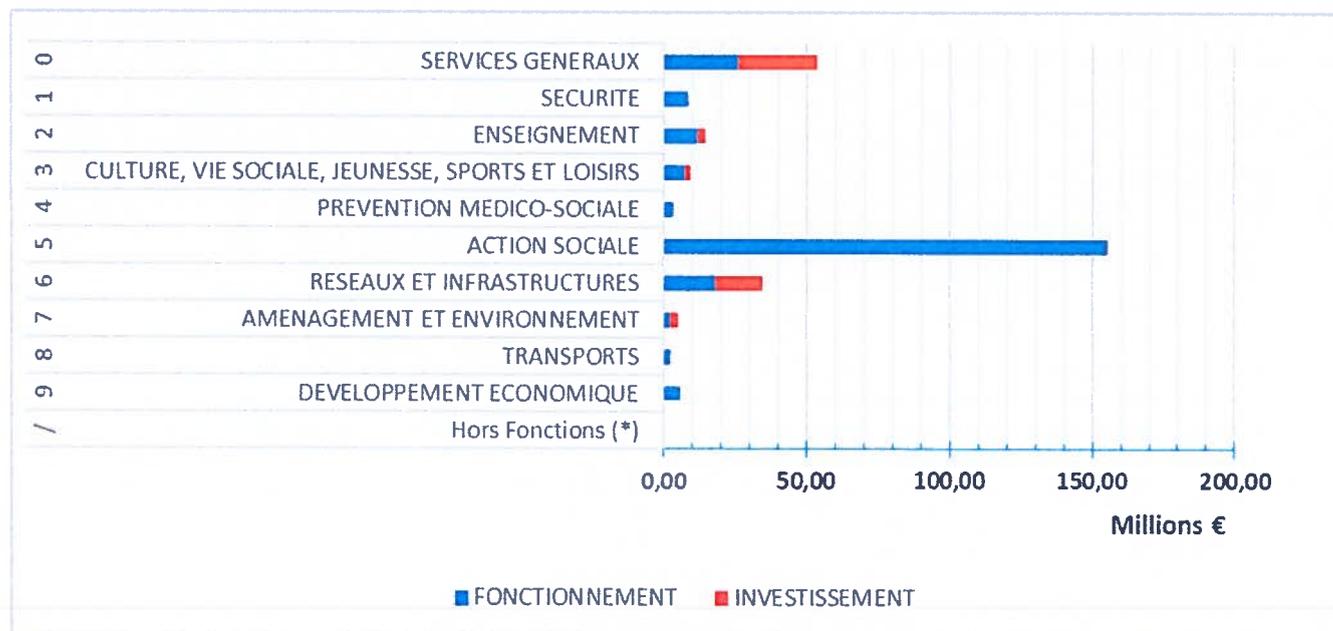
À noter, un report d'excédent d'investissement sur trois budgets annexes (le SATESE, le pôle thermal et le Laboratoire Vétérinaire Eaux et Sols) pour un montant de 261 476,59 € (recette au compte 001) et un déficit de fonctionnement pour ces trois même budgets annexes pour un montant de 261 476,59 € (dépense au compte 002).

III - LA PRÉSENTATION PAR FONCTION

Dépenses réelles - Tous budgets (hors CLTR et refinancement de dette)

Fonction	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	Total 2020	
0 SERVICES GENERAUX	26 150 998,52	27 620 766,62	53 771 765,14	18,31%
1 SECURITE	8 486 927,27	13 311,60	8 500 238,87	2,89%
2 ENSEIGNEMENT	11 613 748,02	3 076 234,42	14 689 982,44	5,00%
3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	7 704 522,33	1 609 784,20	9 314 306,53	3,17%
4 PREVENTION MEDICO-SOCIALE	3 134 022,31	28 879,28	3 162 901,59	1,08%
5 ACTION SOCIALE	155 073 510,07	649 470,45	155 722 980,52	53,03%
6 RESEAUX ET INFRASTRUCTURES	17 776 712,88	16 938 588,94	34 715 301,82	11,82%
7 AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	2 177 628,19	3 035 931,16	5 213 559,35	1,78%
8 TRANSPORTS	2 061 301,43	153 315,23	2 214 616,66	0,75%
9 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	5 750 561,88	412 811,62	6 163 373,50	2,10%
/ Hors Fonctions (*)	73 532,00	92 482,15	166 014,15	0,06%
Total :	240 003 464,90	53 631 575,67	293 635 040,57	100,00%

(*) : Dépenses du budget Annexe « Autodrome de Nogaro » dont la nomenclature comptable ne prévoit pas de présentation croisée par Fonction



Vous trouverez ci-joint le document détaillé du compte administratif 2020 de notre collectivité décrivant l'ensemble des mouvements de dépenses et de recettes ainsi que ses annexes telles qu'elles sont prévues par la réglementation budgétaire et comptable M52.

Vous trouverez également deux annexes spécifiques :

- le bilan de l'utilisation de la taxe d'aménagement, tel que prévu dans le code de l'urbanisme,

- le bilan de l'utilisation du Fonds Solidarité Logement (FSL) et du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ),

- les comptes produits par les délégataires de service public, tels que prévus par le code général des collectivités territoriales.

Je vous propose d'approuver le compte administratif du Département conforme au compte de gestion du Payeur Départemental pour 2020.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Philippe MARTIN